



Aux membres de l'Association des  
Secrétaires des Conseils communaux et  
généraux vaudois (ASCCGV)

Gimel, le 28 août 2022

Concerne : **Assemblée générale 2022 de l'ASCCGV**

Mesdames et Messieurs les Secrétaires de Conseils communaux et généraux vaudois,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités et Associations faitières,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

**mercredi 28 septembre 2022**  
à 19h00 (accueil dès 18h30)  
à la salle du Conseil d'Echallens (4a Place du Château)

Voici le détail de notre ordre du jour :

**1<sup>er</sup> acte : opérations statutaires <sup>1</sup> :**

1. Opérations préliminaires : accueil par les Autorités de la Commune d'Echallens
2. Opérations règlementaires (première partie)
  - a. désignation des scrutateurs ;
  - b. adoption du PV de l'AG 2021 ;
  - c. rapport d'activité 2021-2022 ;
  - d. rapport financier, comptes 2021-2022, et rapport des vérificateurs aux comptes ;
3. Opérations règlementaires (seconde partie)
  - e. élections statutaires <sup>2</sup>
    - i) des membres du comité
    - ii) du président
    - iii) des contrôleurs des comptes,
  - f. missions 2022-2023 ;
  - g. cotisations 2022-2023. Proposition du comité : maintien à 50 francs ;
4. Propositions individuelles

**2<sup>ème</sup> acte : Apéritif / discussions / échanges**

Pour des questions d'organisation, nous vous invitons à compléter, [d'ici au 19 septembre](#), le *formulaire en ligne* (cliquez [ici](#)) nous permettant de nous faire connaître votre présence ou votre indisponibilité.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer à cette occasion et demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Secrétaires de Conseils communaux et généraux vaudois, Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités et Associations faîtières, nos cordiales salutations.

Au nom de l'ASCCGV



Florian Magnin  
Président



Danielle Menoud  
Secrétaire

<sup>1</sup> Les comptes et divers rapports seront disponibles sur notre site internet environ 15 jours avant notre AG.

<sup>2</sup> Les candidat-e-s aux élections statutaires peuvent s'annoncer avant le 28 septembre ou le soir même.

### Informations pratiques

#### **Accès en véhicule privé**

Parking situé sur la Place du Château

#### **Accès en transports publics**

LEB depuis Lausanne-Flon ou Bercher

Lignes de bus: 670 (Yverdon-les-Bains) ; 440 (Moudon) ; 420 (Chavornay) ; 414 (Cossonay)

#### **Plan**

